

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 39 (1992)
Heft: 11-12

Artikel: Bienfaiteurs et éclaireurs
Autor: Münger, H.J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-368247>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La protection civile et les attaques des «rouges-verts»

Bienfaiteurs et éclaireurs

Après le Conseil des Etats, le Conseil national a approuvé le 8 octobre dernier le Plan directeur 95 de la protection civile et rejeté une motion de sa Commission des finances de serrer encore plus les cordons de la bourse d'une protection civile déjà fortement touchée par les mesures d'économie.

«Sécurité signifie à notre époque: défense nationale – la garantie des droits démocratiques et de la justice sociale.» Certains des représentants du peuple au Parlement fédéral ne veulent pas approuver cette définition de Jeanne Hersch, la plus célèbre des philosophes suisses de notre temps. Leur argument dominant: la situation de menace du monde est devenue moins agressive. Alors pourquoi faut-il que notre pays conserve des fossiles tels que l'armée ou la protection civile?

Plusieurs parlementaires ont du reste d'ores et déjà démontré auparavant au Conseil national – et précisément lors de la session du 8 octobre – que cette vision des choses était partielle et ne correspondait malheureusement pas à la réalité. Ces arguments ont fini par porter: le Plan directeur 95 a été clairement accepté par 90 voix contre 33 et la motion réduisant les dépenses de la protection civile d'un nouveau quart a été rejetée par 81 voix contre 61.

Comme toujours, à chaque fois que des sujets liés à la politique de sécurité sont à l'ordre du jour du Conseil national, il était extrêmement intéressant de suivre le débat sur place. Celui-ci a commencé le matin à huit heures par le vibrant plaidoyer du porte-parole de la Commission, Max Dünki, AdI/PEP, Zurich, en faveur de la nouvelle protection civile et contre les mesures d'économie, pour se terminer à onze heures et demie par le long appel lancé par le président

Le conseiller fédéral Koller le 8 octobre devant le Conseil national:

- «La réorientation de la protection civile est indispensable. Priorité à l'instruction; des étapes importantes ont été franchies.
- Les communes demeurent pour l'avenir les principaux vecteurs de la protection civile.
- Il est tout à fait impossible et il n'est pas sérieux de vouloir réaliser une économie de 25% supplémentaire. Contrairement à ce qui avait été planifié pour cette législature, la protection civile a déjà économisé 28%. Si la motion de la Commission des finances est acceptée, tout le Plan directeur irait au panier.
- Une organisation composée uniquement de cadres ne serait pas conforme à la mission constitutionnelle dévolue à la protection civile.
- Tant qu'il ne se passe rien, la protection civile est considérée comme un mal nécessaire. Dès que la crise menace, tout le monde veut des comprimés d'iode et savoir où se trouve sa place protégée. Nous avons déjà eu l'expérience d'une telle situation.
- Le nouveau Plan directeur est à la fois un défi et une chance.»

«La chance d'une véritable réorientation a été bafouée. Cela n'a aucun sens de préparer simultanément la guerre à l'armée et à la protection civile. Le Plan directeur est un mauvais compromis correspondant à une solution bâtarde. Il nous faut une orientation claire sur le travail incomptant aux organes civils» (Steiger, PS, Zurich).

«Vu le changement intervenu dans la situation de menace, nous devons avoir le courage de remettre en cause une conception dépassée. Après tout, nous avons également fini par obtenir un moratoire pour la construction des centrales nucléaires» (Gross, PS, Zurich).

«La protection civile est un géant impuissant et onéreux. Cette grande organisation est un anachronisme et un sujet de tracas pour toutes les personnes concernées. Au demeurant, la nouvelle conception n'est qu'une réformette» (Ledergerber, PS, Zurich).

«La protection civile est aujourd'hui la bonne à tout faire et une association de bienfaisance composée de samaritains et d'éclaireurs. Les interventions civiles ne sont qu'un cosmétique destiné à ce que la population trouve de nouveau une saveur alléchante à la protection civile» (Madame Hollenstein, Ecologistes, St-Gall).

«La devise «Une place protégée pour chaque homme et chaque femme» procure un faux sentiment de sécurité. Nous soutenons la motion d'économie, car continuer d'enterrer du béton c'est gaspiller de l'argent» (Meier, Ecologistes, Zurich).

Expériences salutaires

«Traiter» la protection civile suisse d'association de bienfaisance composée de samaritains et d'éclaireurs n'est pas seulement un affront pour la protection civile. Il y a de quoi être tout aussi choqué de la dépréciation des prestations des samaritains et des éclaireurs, eux aussi très engagés au service d'autrui. Comme les samaritains, qui viennent spontanément en aide sur les lieux des accidents, et les éclaireurs, qui sont en tout temps fidèles à leur devise «Toujours prêt», la protection civile est – à une plus large échelle – toujours volontaire et prête à intervenir pour porter efficacement secours là où on a besoin d'elle. Quiconque s'est rendu sur le lieu d'un sinistre et a écouté les commentaires des gens ne contestera pas que la population, touchée par les inondations, les glissements de terrain et beaucoup d'autres situations d'urgence ressent les interventions bénévoles des membres de la protection civile comme des actes de bienfaisance. Ceux qui ne l'ont jamais fait seraient bien avisés de combler cette lacune. Cela pourrait leur être salutaire.

H.J. Münger □

NEUKOM 

Mobilier pour centres de protection civile

études et projets, fabrication

H. Neukom SA
8340 Hinwil-Hadlikon
Téléphone 01/938 01 01

Les «bons mots»...

Entre ces deux orateurs, près d'une vingtaine d'autres ont pris la parole – pour et contre la protection civile. A cette occasion, le Plan directeur 95 fut contesté par quelques-uns de ses critiques avec des arguments plus ou moins originaux. Il serait vraiment très dommage de ne pas vous les présenter brièvement ainsi que leurs auteurs (pour certain(e)s intervenant(e)s, on ne pouvait s'empêcher de penser que leur non à tout ce qui a trait de près ou de loin à la politique de sécurité, la défense nationale ou la volonté de défense semblait plutôt motivé par leur quête d'un profil personnel...):